

Comme les années précédentes, les sommes de températures vont être utilisées pour vous accompagner dans votre gestion de l'herbe dès la sortie de l'hiver.

Définis par l'INRA, ces cumuls de températures sont principalement responsables du redémarrage de la végétation en sortie d'hiver ; ils sont donc de bons repères pour cibler les 1^{ères} fertilisations et les stades clefs de la pousse d'herbe, permettant d'en optimiser l'utilisation.

SITUATION AU 17 FÉVRIER 2024 :

Fertilisations :

D'après les relevés Météo France, les températures cumulées (comptées à partir du 1^{er} janvier) varient de 390 (ACCOUS, la plus froide des stations suivies), à 505 degrés-jour (°Cj) (secteur BIARRITZ, station la plus chaude).

Le repère des 200°Cj habituellement donné pour caler les 1^{ères} fertilisations des prairies, dans un objectif d'optimisation de sa productivité, est donc (bien) dépassé.

Les apports, s'ils sont souhaités, sont donc à réaliser rapidement, sur les parcelles destinées à une coupe précoce (inclus pourquoi pas les méteils fourragers) ou/et après déprimage par le bétail, sous réserve de portance et d'éventuels abats d'eau annoncés pour ces prochains jours, en même temps qu'un retour à un fraîchissement « de saison ».

Pâturage :

On se rapproche doucement des repères de démarrage de végétation (cumuls de températures au 1^{er} février = 300°Cj ; autre repère = pissenlits en fleurs), marquant le moment où la pousse est suffisante pour compenser d'éventuels prélèvements : ces cumuls se tiennent, pour l'heure, dans une fourchette de 155 (ACCOUS, GER) à 205°Cj (ANGLET ; 170°Cj à ASSON, LANNE et OLORON ; 190°Cj à MENDIVE, AICIRITS et BIDACHE).

Les températures sont exceptionnellement douces, avec parfois cependant des amplitudes marquées, que ce soit à la journée mais surtout entre jours consécutifs ; l'avance par rapport à l'an dernier, avec des moyennes près de 2 fois ce qu'elles étaient à la même période, est d'environ une semaine.

Le fraîchissement annoncé devrait temporiser.

Les sorties des troupeaux sont toujours soumises à la portance et à la disponibilité en herbe.

Elles seront à réserver, dès que ces conditions seront réunies, aux heures les plus chaudes de la journée, en faisant circuler vite sur les parcelles à végétation disponible (7-8 cm de hauteur), sans trop râper (comme d'habitude), et avec à disposition lors de la période de transition les complémentations minérales adéquates.

Le retour du troupeau sur une même prairie sera ensuite conditionné au démarrage apparent de la végétation.

Marie Claude MAREUX
CHAMBRE D'AGRICULTURE 64
05 59 80 69 92
mc.mareaux@pa.chambagri.fr